

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 8 NOVEMBRE 2022**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE HUIT NOVEMBRE, A QUATORZE HEURES, LE BUREAU COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENCE DE THIERRY ANDRIEUX.

Date de la convocation : 2 novembre 2022

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Membres du Bureau : Claudine AILLET, Jérémy ALLAIN, Jean-Luc BARBO, Nathalie BEAUVY, Guy CORBEL, Jean-Luc COUELLAN, Catherine DREZET, Thierry GAUVRIT, Jean-Luc GOUYETTE, Serge GUINARD, Philippe HERCOUET, Yves LEMOINE, Pierre LESNARD, Éric MOISAN, Jean-Pierre OMNES, Nathalie TRAVERT-LE ROUX.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Christophe ROBIN donne pouvoir à Thierry ANDRIEUX,
- David BURLLOT, Josianne JEGU, Nicole POULAIN, Yves RUFFET,

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Thierry GAUVRIT

Délibération n°2022-147

Membres en exercice : 22 Présents : 17 Absents : 5 Pouvoirs : 1

**ECONOMIE INNOVATION RECHERCHE
PARC D'ACTIVITES DE POMMERET
CESSION DE PARCELLES – CARTONNAGE GOURIO**

L'entreprise « Les Cartonnages Gourio » confectionne et fabrique cartons, étuis et coffrets depuis 45 ans sur le Parc d'Activités de Pommeret. Elle compte 32 salariés et distribue 6 000 articles différents pour 800 clients dans toute la Bretagne. Au départ de Monsieur GOURIO en 2017, Monsieur DAQUIN a racheté l'entreprise dans une optique d'industrialisation de celle-ci. Après rénovation des bâtiments, un projet de développement de l'activité émerge depuis 2019. L'extension de l'entreprise passera par une nouvelle plateforme logistique dans un premier temps puis par un agrandissement de l'outil productif.

Dans cette optique, Monsieur DAQUIN sollicite Lamballe Terre & Mer pour l'acquisition des parcelles ZB 404 (6 238 m²) et ZB 405 (3 763 m²) pour une surface totale de 10 001 m² situées rue Paul Richet, au Parc d'Activités de Pommeret.

Vu :

- La délibération du Conseil communautaire n°2022-015 du 8 mars 2022, relative aux délégations accordées au Bureau par le Conseil Communautaire,
- L'avis des domaines du 30 mai 2022 estimant la valeur vénale du bien (parcelles pour une surface totale de 10 026 m²) à 150 390 € HT, assortie d'une marge d'appréciation de 10%,

- L'avis favorable de la Commission Economie Innovation Recherche du 1^{er} juin 2022 sur cette cession et les modalités qui s'y attachent,
- La délibération n°2022-097 du Bureau communautaire du 13 septembre 2022, approuvant la cession des parcelles ZB 404 et ZB 405 pour un total de 10 026 m² au prix de 15 € HT/m²,

Considérant que la délibération n°2022-097 13 septembre 2022 indique une surface à vendre erronée,

Après en avoir délibéré :

Le Bureau communautaire :

- RETIRE la délibération n°2022-097 du Bureau communautaire du 13 septembre 2022,
- APPROUVE la cession des parcelles ZB 404 et ZB 405 pour un total de 10 001 m² situé sur le Parc d'Activités de Pommeret au bénéfice de la société « Les Cartonnages Gourio » ou toute autre société désignée par cette dernière, au prix de 150 015 € HT, soit 15 € HT/m²,
- PRECISE que les frais d'acte et de bornage sont à la charge de l'acquéreur,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer l'acte de vente et tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN

(suivent les signatures)

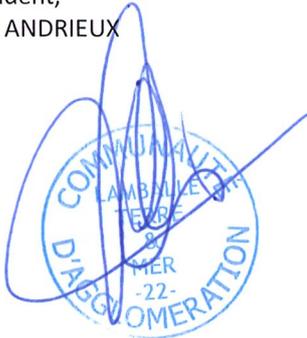
POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor,

16 NOV. 2022

Le Président,

Thierry ANDRIEUX



Certifié exécutoire, compte tenu :

De la transmission en Préfecture le

16 NOV. 2022

De la publication le

16 NOV. 2022

Pour le Président,

Par déléguation,

Directrice Générale Adjointe des Services,
Anne-Claire GUILLET